

MAIRIE DE VITTEFLEUR
76450 VITTEFLEUR

Tél : 02.35.97.53.07

Conseil municipal du 21 avril 2021

Le 21 avril deux mille vingt et un, 18 H 00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Vittefleury sous la présidence de Monsieur FOIRET, Maire de Vittefleury.

Présents (13) : Tous les conseillers sauf Madame Angélique DESJARDINS qui a donné pouvoir à Madame Claire LECONTE et Madame Karine LEDOUX qui a donné pouvoir à Monsieur Franck FOIRET.

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté.

Ancienne caserne :

Monsieur le maire rend compte au conseil municipal de la décision prise en vertu de la délibération N° 2020-05-04 du 25 mai 2020 accordant délégations de pouvoirs au Maire :

Suite à la réception d'une déclaration d'intention d'aliéner envoyée par le notaire, il informe qu'une décision du maire a été prise pour préempter la parcelle située 3 grande rue – référence cadastrale: AD 538

Monsieur le maire propose aux membres du conseil l'achat de cette parcelle afin de remplacer la salle des associations qui va être prochainement détruite en raison de sa vétusté par l'ancienne caserne avec sa réhabilitation.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil acceptent cet achat pour la somme de 45 000 € à l'unanimité et charge monsieur le maire de signer tous les papiers se rapportant à ce dossier.

Numérotation voirie :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient d'attribuer une nouvelle numérotation au hameau de Crosville :

N° 1 C rue clos de la couture à la parcelle référencée AI 342

N° 1 B rue du clos de la couture pour la chapelle de Crosville référencée AI 30

Accord à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,